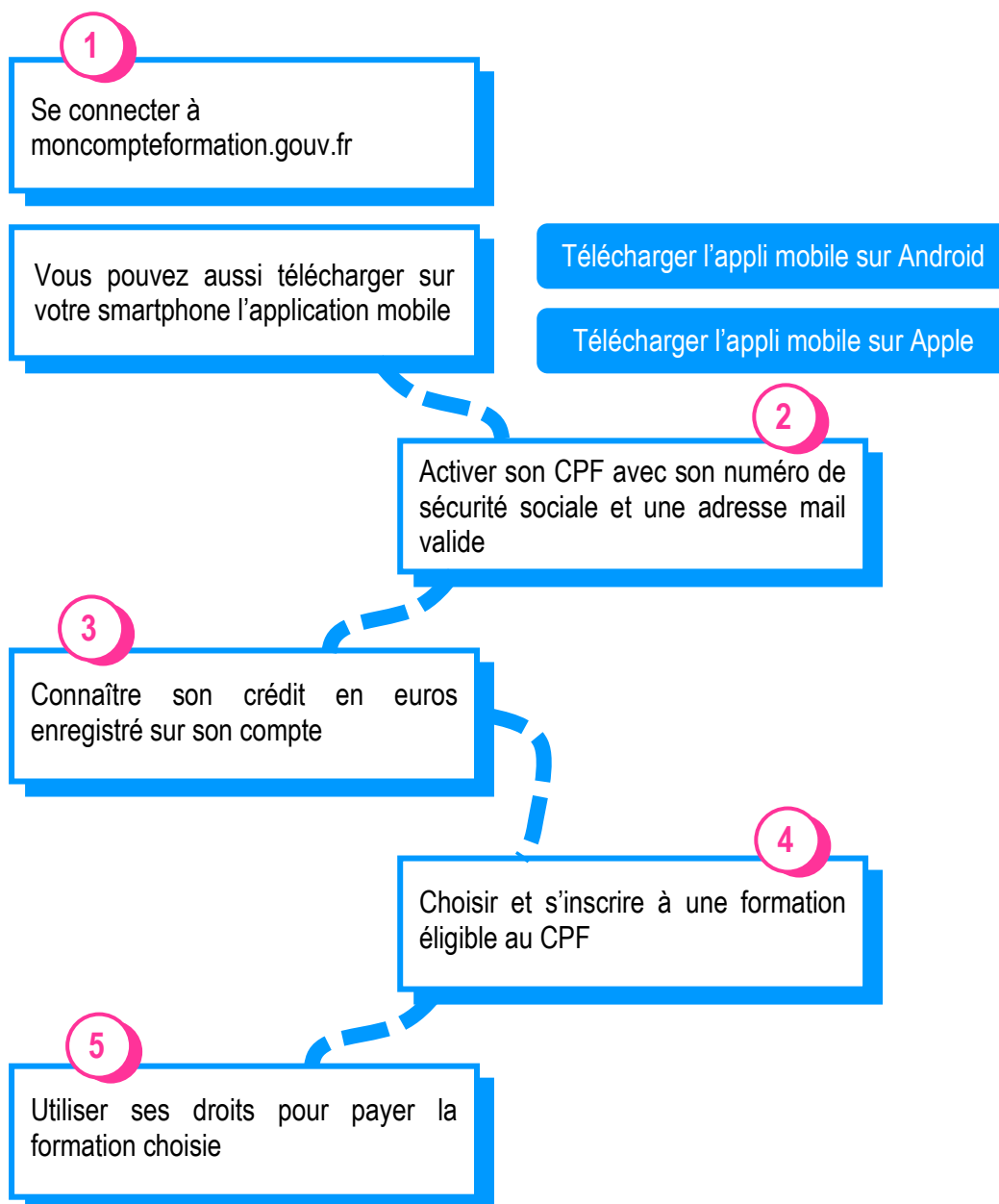


## Le Compte Personnel de Formation (CPF) : mode d'emploi

La demande d'autorisation d'absence pour un CPF de transition professionnelle doit être rédigée par le salarié demandeur et envoyée en lettre recommandée avec accusé de réception à l'employeur au minimum 120 jours avant le début de la formation si elle dure 6 mois ou plus et si elle s'effectue en une fois à temps plein ou 60 jours si elle dure moins de 6 mois, et si elle s'effectue à temps partiel ou sur plusieurs périodes ou si la demande concerne un congé pour passer un examen.

### Un accès simple et pratique



Appli sur android : <https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.icdc.sl6.app&hl=fr&gl=US>

Appli sur apple : <https://apps.apple.com/fr/app/mon-compte-formation/id1473279681>

